



# Assurance Flotte

## La sécurité optimale pour vous et votre parc de véhicules

**L'assurance Flotte offre aux entreprises un paquet de prestations très complet et flexible à un prix avantageux!**

### Qu'est-ce qui est assuré par l'assurance Flotte?

En plus de l'assurance responsabilité civile obligatoire, l'assurance Flotte offre:

- **L'assurance casco partielle** qui couvre le vol, l'incendie, les dommages dus aux éléments naturels, les dommages causés par les martres, fouines et rongeurs, le bris de glace, le vandalisme, etc. Les dommages aux phares peuvent également être assurés.
- **L'assurance casco intégrale** qui couvre les dommages de collision ainsi que les dommages de torsion et d'inflexion occasionnés au propre véhicule. Elle assure aussi les prestations de la couverture casco partielle. Une assurance parking peut aussi être conclue.
- **L'assurance accidents** qui vous permet de couvrir le conducteur et / ou les passagers utilisant les véhicules assurés.
- **L'assistance Flotte** qui offre une assistance médicale aux passagers et / ou une assistance technique routière à vos véhicules de moins de 3'500 kgs, soit les voitures de tourisme, les motos, les voitures de livraison, les caravanes tractées et les remorques de moins de 350 kg à vide. A l'étranger, cette couverture est valable au maximum 90 jours.

### Quelles sont les prestations offertes par l'assurance Flotte?

Dans le cadre de l'**assurance casco intégrale et partielle**, nous collaborons avec des spécialistes de la réparation et du remplacement de pare-brise.

Le produit flotte offre un service complet pour les véhicules de tourisme. En cas de dommage à la carrosserie, nous venons chercher votre voiture et en mettons une autre à votre disposition jusqu'à ce qu'elle soit réparée.

**Les couvertures suivantes sont également proposées:** endommagement d'effets personnels et professionnels, Cross Liability, transport de matières dangereuses, dommages aux phares, renonciation au droit de recours en cas de faute grave et location d'un véhicule de remplacement.

### Vos avantages

- ✓ Prestations optimales grâce au partenariat avec EUROP Assistance
- ✓ Pas de système de degrés de prime
- ✓ Assurance dommages de parking pour les voitures de tourisme
- ✓ Participation aux excédents
- ✓ Cross Liability
- ✓ Payeurs multiples
- ✓ Risques lors de l'exécution d'un travail intégrés dans l'assurance responsabilité civile
- ✓ Dommages de torsion et d'inflexion assurés dans la casco intégrale

**L'assurance Flotte offre une sécurité optimale pour votre parc de véhicules.**

## Pourquoi choisir l'assurance Flotte de Generali?

Les raisons de conclure notre assurance Flotte sont nombreuses:

- **Pas de système de degrés de prime:** le rabais est garanti pour toute la durée du contrat (sauf assainissement).
- **Participation aux excédents:** pour les garanties responsabilité civile et / ou casco intégrale, la participation aux excédents est définie selon le volume du parc automobile et la sinistralité du contrat.
- **Gestion simplifiée:** les statistiques, l'état du parc et l'adaptation automatique de la prime provisoire sur l'état du parc au 1<sup>er</sup> janvier vous permettent de mieux suivre l'évolution des primes et de gérer plus facilement votre parc.
- **Payeurs multiples:** possibilité de répartir la prime du contrat sur plusieurs payeurs de primes selon l'association des véhicules.
- **Suspension d'un véhicule:** prime casco entièrement offerte.

### Assurance Flotte: vue d'ensemble

<b>Qui est assuré?</b>	L'assurance s'applique au conducteur, au détenteur du véhicule et aux occupants.
<b>A partir de quand et jusqu'à quand l'assurance est-elle applicable?</b>	Le contrat entre en vigueur à partir de la date qui figure sur le contrat d'assurance et est reconduit tacitement d'année en année s'il n'est pas résilié trois mois avant son échéance par l'une des parties.
<b>Où cette assurance est-elle applicable?</b>	Toutes les couvertures (responsabilité civile, casco, assurance accidents et Assistance Flotte) sont valables dans les pays suivants: Suisse, Principauté du Liechtenstein, tous les Etats de l'Union Européenne et de l'EEE et Andorre. Pour les déplacements dans des pays d'Europe non membres de l'UE / EEE, une Carte verte doit être demandée auprès de la société.
<b>Comment la prime est-elle calculée?</b>	<p>Le calcul de la prime est basé sur l'étendue de la couverture choisie et de nombreux autres critères comme:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le nombre de véhicules</li><li>- la sinistralité</li><li>- l'activité de l'entreprise (preneur d'assurance)</li><li>- les véhicules (type, puissance, valeur)</li></ul>

### Un exemple concret

La société Duléman possède trois filiales entre Genève, Lausanne et Montreux. Afin de faciliter sa comptabilité, elle souhaiterait que chaque filiale reçoive la prime à payer pour les véhicules qu'elle utilise. Generali répond au besoin de cette société en proposant la fonction de payeurs multiples. Les filiales recevront la prime due à payer ainsi qu'un décompte définitif des états du parc

### Possibilités de combinaison

- **Assurance entreprise MODULA:** le paquet de sécurité modulaire pour votre PME.
- **Assurance voyage Generali Assistance:** pour une aide rapide et efficace à tout moment lorsque vous êtes en route.
- **Protection juridique pour entreprises COMPLETE**